**ABONNEMENTS** 

 Suisse
 1 an
 Fr.
 9.—

 b
 6 mois
 4.50

 Etranger
 1 an
 16.—

 6 mois
 8.—

payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne dans les

bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

# t de puissance.

tout faire

DÉTAIL d'Italie :

rueco et Asti.

s et de 1er choix. e. 😘

RERES -Blanc, BULLE.

### eubles.

dès 14 h., en une ronne, à SALES, à Maules, expo-s, la maison qu'il 2 logements, grange, 2 logements, grange, om terraim. Bati-

i, susnommé, et pour DSSON, agence

### omaine.

e soumission son do-on terrain avec logeculièrement pour mar-

ui recevra les soumis-

JD, à Riaz.

### iues.

ndra, au plus of-redi 7 février ice, aux ateliers illage, la fonte, fer, de plateaux, etc. La aptant. ets le mardi 4 février

## eubles

MURITH, de le soumission, les im-

son, grange, écuries, oses 185 perches.

ssa, bois de 1 pose 2, dits **"Epagny.** rie, jardin, prés, de 4

Monsieur Léo-s, Epsyny; pour u dit M. Léonard né jusqu'au 15

quier, notaire.

ardins potagers le Bulle et celles elle période de 3 ans, reau technique u plus tard.

tion ne pourront plus

technique de la Ville.

# 



### Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Télèph. Appart.: 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau: 150

Suisse .

50 . Réclames . . .

Etranger . . . .

Annonces mortuaires et rétractations 30 »

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.

25 1

30 .

FL

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité

HORAIRE B.-R.: Bulle, arr. 85, 1140 (d. j. f. 1540) 1607 2028 (2227) - Bulle, dép. 6.00 950 (1000) 1805 1844 (2000)

#### Lutte ou collaboration?

Pour peu que l'on approjondisse les prélentions de nos adversaires politiques d'exlréme-droite, on est frappé de l'audace avec
laquelle certains d'entre eux déforment les
faits, méconnaissent la franchise et la bonne
volonié de leurs adversaires et s'affichent
comme une espèce de surhommes auxquels
les autres Suisses ne vont pas à la cheville.
Il est vrai que les citoyens observateurs et
impartiaux tiennent pour ce qu'elles valent
ces attitudes grotesques et vaniteuses. Mais,
sur les esprits moins cultivés, la faconde de
certains hobereaux n'est pas toujours sans
produire quelque effet.

Qu'il y a toin de ce « système » à cetui
que préconise, à l'aube de sa carrière de
conseiller fédéral, M. Meyer, le nouvel étu
radical zurichois. L'autre dimanche, parlant
à un banquet offert en son honneur et en
celui de M. Haab, le distingué magistrat déclarait avec une réjouissante sincérité qu'il
suivrait la voie tracée par son prédécesseur
et que, tout en restant fidèle aux principes
du radicalisme suisse, il se proposait de
« collaborer » avec les hommes de bonne
volonié de tous les partis. C'est ainsi, et
seulement ainsi que l'on peut concevoir la
vie nationale et l'équité sociale, et non pas
comme on les comprit à Fribourg lorsqu'on
enleva à M. Buchs, conseiller d'Elat minoritaire, les prérogatives accordées à tous
ses collègues de la majorité.

Quand les milieux conservateurs revendiquent la gloire et l'honneur d'avoir « étu »

Ses collègues de la majorité.

Quand les milieux conservateurs revendiquent la gloire et l'honneur d'avoir « élu » M. Meyer au Conseil fédéral, ils s'attribuent un mérite qui ne leur appartient pas. Premièrement, les conservateurs n'cussent pas été si généreux que de voter pour un « radical », citoyen toujours de seconde classe selon eux, s'ils avaient été les maitres réels de la situation. Deuxièmement, la nomination de M. Meyer est due au fait que le distingué rédacteur de la radicale « Nouvelle Gazette de Zurich » était le candidat effectif d'une bonne partie de la députation radicale et que sa valeur personnelle incontestée le désignait à l'attention de l'Assemblée fédérale. Troisièmement, enfin, M. Meyer n'a été élu que lorsque un chiffre de voix radicales suffisant lui fut assuré. Les conservateurs n'ont donc qu'aidé à l'életier de maintent de la conservateurs n'ont donc qu'aidé à l'életier de maintent de la conservateurs n'ont donc qu'aidé à l'életier de maintent de la care de la radicale et put le care de la ca

cut i Assemblee seléctale. Trossemement, enfin, M. Meyer n'a été élu que lorsque un chiffre de voix radicales sussismit hui sus assuré. Les conservateurs n'ont donc qu'aidé à l'élection de ce magistrat radical que nous sommes heureux de voir apprécier par ces mêmes adeptes de l'extrême-droite qui ne voient pourtant dans la doctrine radicale et les hommes qui la prosessent qu'abberration, erreur et mensonge!

Que la Droite ait joué son rôle à l'occasion de la double élection du 12 décembre, nul ne songe d'ailleurs à le contester. El pourquoi pas ? Elle n'a pas sa place au Parlement pour rien. D'ailleurs, il y a bien peu de temps, un haut magistrat stribourgeois était élu au poste qu'il occupe actuellement grâce à l'appoint des voix radicales de là Gruyère au Grand Conseil. Le parti radical gruyèrien n'a pas revendiqué pour autant l'honneur d'être l'arbitre des décisions que prend l'assemblée législative fribourgeoise, prétention qui eût été ridicule de sa part.

Dans la réalité, il faut reconnaître tout simplement que la Droite conservatrice entend pratiquer au fédéral le système de la collaboration. C'est ainsi qu'au Conseil fédéral tous les membres du gouvernement sons de la dernière décade, le secret d'une saine administration et de l'amélioration rapide de nos sinances et, en général, de notre situation économique. On se demande dès lors quel est le but réet des critiques incessantes de certains milieux politiques de droite à l'égard d'un parti dont les représentants au gouvernement helvétique marchent la main dans la main avec leurs propres mandataires. Il y a là de la sourberie; ou bien c'est du vuigaire baltage électoral. Reconnaissons que la presse radicale-démocratique suisse a la loyauté de

mettre de côté d'aussi mesquins procédés. Au cantonal, la situation est plus déles-table encore.

mettre de côté d'aussi mesquins procédés. Au cantonal, la situation est plus détestable encore.

Nos adversaires savent parfailement, lorsqu'ils accusent d'orientation à gauche les minorités radicales, qu'ils obligent ces dernières, par des vexations continuelles, des procédés discourtois et une intransigeance provocatrice, à rechercher l'alliance d'autres minorités. C'est par pur pharisaïsme, donc, que cetains organes conservateurs dénigrent les radicalismes cantonaux après les avoir attirés dans leurs guelsapens, d'aulant plus que les minorités conservatrices de certains cantons ne se gênent guère de recourir aux mémes méthodes, en dépit de tous les principes et de toutes les docirines. Quand om songe aux méthodes de lutte en usage dans le canton de Fribourg aussi bien contre le radicalisme que contre le socialisme; quand on considère la tyrannie qui s'exerce à l'égard des adeptes de l'une ou de l'autre de ces formations politiques; quand on « sait » par quels moyens on « tient » les citoyens qui, pour un motif ou pour un autre, ont quelque chose à attendre de l'Etat, on ne peut s'empécher de se détourner avec dégoût de certains clans du « bon bord » pour qui la liberté de la conscience, la liberté de la pensée et la liberté civique inscrites à la Constitution ne sont que de vains mots.

Nous estimons que les principes de lo-lérance, de support mutuel, de pleine et loyale collaboration comme on les pratique au gouvernement fédéral sont infiniment plus recommandables au point de vue de la pacification des esprits, de l'équité sociale et du succès de la gestion des affaires, el nous regrettons vivement que l'on ne comprenne, ou que l'on ne veuille point comprenne, ou que l'on ne veuille point comprendre cela dans certaines chancelleries cantonales. N'est-il pas possible de viere chacun son idéal propre, de conserver ses « principes » de parti et ses idées politique le demandent?

Mais il faut pour cela moins de fanatisme, un peu de cœur et de l'esprit patriotique. Et continent demander tant de choses là où l'am

### Petite Revue

#### ÉTRANGER La conférence navale.

Les délégués des cinq grandes puissances navales ont pris ces derniers jours un peu de repos, après les laborieux pourparlers des semaines écoulées. Les conversations particulières n'ont pas été sans effet, puisqu'elles ont abouti à cet important accord : ralliement de tous les points de vue à la formule présentée et défendue par la délégation française quant à la méthode à suivre pour obtenir la limitation des armements. On sait que les Etals-Unis, l'Angleterre, et dans une certaine mesure aussi le Japon, prévoyaient la limitation des tonnages par catégories de navires, estimant qu'il était plus facile ainsi de suivre le développement des forces navales d'une puissance et de se rendre un compte plus ou moins exact, éventuellement de ses intentions. Les petites puis-Les délégués des cinq grandes puissances na tuellement de ses intentions. Les petites puis-sances, comme la France et l'Italie, dont les besoins sont vastes et étendus et qui ne dispo-sent pas d'unilés de haute mer aussi puissantes et aussi nombreuses que celles de la Grande-Bretagne et de l'Amérique, par exemple, ne pouvaient que difficilement admettre une mé-thode de limitation qui paralysait et rendait insignifiante leur défense en face d'un gros en-nemi éventuel. Toute proportion étant gardée, le pouvoir de leur flotte s'en serait trouvé sin-gulièrement réduit et il eût suffi de quelques revers, de quelque malheur pour anéantir toute une catégorie de bâtiments.

La France a trouvé la solution intermédiaire,

celle qui comporte assez de souplesse pour

permettre à chaque nation de pourvoir à ses besoins propres et d'adapter aux nécessités de sa défense l'ensemble du tonnage qui lui est attribué. Il s'agit de la méthode dite de trans-

Toute puissance aura le droit, moyennant le consentement des gouvernements co-contractants, de transformer une partie du tonnage qui lui est attribué dans une catégorie en bâtiments d'une catégorie inférieure. Les grands vaisseaux de ligne et les navires porte-avions ne sont pas au bénéfice de cette faveur. Il sera ainsi possible à la France, par exemple, si elle juge pouvoir se passer à un moment donné du chiffre total des bâtiments d'attaque et de haute mer qui lui est dévolu, de construire davantage de croiseurs légers, plus faciles à déplacer, mieux appropriés à la défense et d'un prix de revient bien moins élevé. Les délégations, qui ont étudié la proposition de M. Tardieu dans toutes ses conséquences et sous toutes les faces qu'elle peut présenter, s'y sont ralliées finalement et de plein gré, estimant que la transaction était la seule forme possible d'un arrangement à l'amiable donnant satisfaction à tous, autorisant la réalisation de tous les besoins par-Toute puissance aura le droit, moyennant le ment à l'amiable donnant satisfaction à fous, autorisant la réalisation de tous les besoins par-ticuliers et supprimant du coup les profondes divergences qui avaient empêché jusqu'ici la commission préparatoire du désarmement de la Société des nations de mener à bien sa lourde

C'est un progrès d'une importance capitale qu'ont amené les conversations qui parurent peut-être à beaucoup inutiles et interminables de la quinzaine dernière. Et l'on comprend la joie d'un Mac-Donald, d'un Stimson, lorsqu'ils annoncent au monde que la conférence navale, espoir des générations de demain, commence sous les plus heureux auspices et que l'une des causes principales du désaccord qui persista jusqu'à ce jour avait reçu une solution satisfaisante grâce à la bonne volonté des représentants des puissences tants des puissances.

tants des puissances.

Le gros public ne sait peut-être pas qu'il existe une infinité de catégories de navires de guerre que l'on classe suivant le cas d'après leur vitesse, leur tonnage, la grosseur de leurs canons, le rôle qu'ils sont appelés à jouer dans l'attaque ou la défense, le but spécial qui leur est assigné, etc, Notons, à titre de renseignement, le tableau des catégories auxquelles on a ramené tous les types de navires de guerre, dans la formule transactionnelle adoptée à Londres :

- Navires de plus de 10.000 tonnes ou armés de canons de 8 pouces (203 mm.) et au-des-
- 2. Croiseurs armés de canons de plus de 6
- vroiseurs armés de canons de plus de 6 pouces (152 mm.) et de moins de 8 pouces ;
   Navires auxiliaires de surface (petits croiseurs, contre-torpilleurs, etc.) armés de canons de 6 pouces ou de calibre inférieur à
- 6 pouces; 4. Porte-avions;
- 5. Sous-marins
- 6. Dragueurs de mines, sloops et autres petits bâtiments.

6. Dragueurs de mines, sloops et autres petits bâtiments.

Les journaux anglais sont unanimes à reconnaître le rôle et le tact de la délégation française, de M. Tardieu en particulier, dans la difficile négociation qui vient d'aboutir à la transaction détaillée plus haut. Le succès de la France est magnifique. Encore une fois, malgré lout, Paris paraît bien encore être le centre de la pensée mondiale.

Il n'y a plus qu'une ombre au tableau. C'est l'attitude de l'Italie. Non pas que M. Grandi se soit montré inabordable, ni même intransigeant, puisqu'il a consenti de remettre à la fin de la conférence la solution d'un point que Rome regarde comme primordial et qui consiste à ce que l'Italie obtienne une flotte de guerre égale à celle de n'importe quelle puissance continentale d'Europe, c'est-à-dire égale à celle de la France. Mais la péninsule, en adoptant une procédure presque dilatoire, ne s'associe pas pleinement aux travaux de la conférence, et c'est ce que l'on regrette unanimement. On estime en effet, dans les milieux de la conférence, que l'Italie ne peut pas logiquement revendiquer une flotte de l'importance de celle de la France, puisque ses intérêts sont réunis dans une seule

mer de faible étendue, et qu'elle devrait, pour réaliser ses vues, augmenter de beaucoup ses armements existants. D'autre part, on conçoit la situation de la France dans la Méditerranée le jour où Rome y entretiendra au complet une flotte de guerre égale à celle que sa voisine du nord-ouest doit répartir dans les cinq continents. Il y a là un déséquilibre flagrant, une solution boiteuse qui ne correspond absolument pas aux fins que se propose la conférence navale.

L'Italie fait de ses exigences dans ce domaine L'Italie fait de ses exigences dans ce domaine une question de prestige. Si toutes les puissances adoptent ce système, aucun accord n'est évidemment possible, Aussi espère-t-on qu'une modification radicale se dessinera prechainement dans l'attitude du gouvernement fasciste, qui ne voudra pas assumer sans motif valable toutes les responsabilités d'un échec de la conférence et se mettre ainsi délibérément au ban des nations civilisées.

P. S.

#### Les accords de La Haye et la Hongrie.

Le comte Bethlen, chef du gouvernement hongrois, a fait à la Chambre des députés un exposé complet des événements qui se sont dé-

hongrois, a fait à la Chambre des députés un exposé complet des événements qui se sont déroulés à la conférence de La Haye et qui peuvent intéresser la Hongrie.

Les députés socialistes se sont écriés à l'entrée du comte Bethlien : « Imitez-l'exemple de votre collègue espagnol »! La Droite, par contre, l'a applaudi.

L'orateur a retracé l'activité de la délégation hongroise à La Haye et rendu compte des avantages obtenus en échange de la signature des accords, qui, pour la Hongrie du moins, ne contiennent que des clauses générales. Le détail d'exécution sera fixé à la prochaine conférence de Paris. Les revendications hongroises ent trouvé un écho favorable de la part de l'Italie. Le peuple hongrois doit également sa reconnaissance à la France et à l'Angleterre, qui se sont entremises pour la solution du problème des optants. Il ne faut pas se dissimuler les charges financières que la « liquidation de la guerre » imposera au pays, mais l'indépendance économique et politique de la nation valent bien quelques sacrifices.

Le régent Horty a adressé au gouvernement une lettre le félicitant des résultats obtenus.

### SUISSE

La France et nous.

Le Pilori, détestable et malfaisant périodique satirique paraissant à Genève et rédigé par un groupe de mécontents et d'aigris, vient de publier un texte illustré d'une caricature qui est regardé comme offensant à l'égard de la France, notre voisine. Il s'agit du conflit des zones. Sous le dessin, on lit « Marianne, l'étrangleuse ».

M. Amé Leroy, consul de France, à Genève, a adressé une lettre au gouvernement pour protester contre un tel procédé et faire part de l'émotion soulevée

vernement pour protester contre un tel pro-cédé et faire part de l'émotion soulevée dans la colonie française de Genève par cette publication.

Il serait temps que le gouvernement ge-nevois prenne une mesure énergique et dé-finitive à l'égard d'une feuille qui ne sait que salir, bafouer et critiquer à tort et à travers, causant aux magistrats les plus mé-ritants et aux institutions les plus respectravers, causant aux magistrats les plus méritants et aux institutions les plus respectables un tort moral certain. Si nous avons eu quelque désaccord avec la France, nation amie, nous devons avoir assez de savoir-vivre et de tact pour nous abstenir d'aussi insolentes grossièretés, à l'heure précisément où le tribunal international de La Haye est saisi du différend et a tranché la question de principe en notre faveur. Nous avons des organes responsables de notre politique étrangère. Il est déplacé de leur rendre la besogne difficile et ingrate par des publications injurieuses. Tout Suisse homète réprouve hautement d'aussi viles méthodes.

On n'attache pas une extraordinaire importance, dans les milieux politiques genevois, aux procédés du *Pilori*, journal satiri-

que de M. Georges Oltramare, qui a pris grossièrement à partie la France au sujet de l'affaire des zones. On connaît le journal, sa méthode et sa valeur.

La proportionnelle

au pays de Vaud. Selon un communiqué du comité cantodans les élections au Grand Conseil vau-dois, l'initiative soutenue par les agrariens et les socialistes a réuni plus de 16.000 si-gnatures. Comme il n'en faut que 6000 pour que la question soit soumise à la votation populaire, les électeurs vaudois auront à se prononcer sur cet objet.

#### L'alcool et les assurances.

M. Schulthess, conseiller fédéral, a fait, dimanche, devant l'assemblée de la Nouvelle Société Helvétique, à Bâle, une con-férence sur l'assurance-vieillesse. L'orateur a déclaré notamment que le

problème est sorti maintenant de la pério-de des études et qu'il doit entrer dans la voie des réalisations. L'assurance-vieillesse et survivants doit revêtir un caractère poet survivants doit revetir un caractere po-pulaire. Les intéressés, les employeurs, la Confédération et les cantons devront parti-ciper au financement de l'entreprise. Les hommes verseront fr. 18 par année et les femmes 15.—. Pendant une période transi-toire de 15 ans, les ayants-droit âgés de 65 ans recevrent une partie, de l'allocation ans recevront une partie de l'allocation prévue, s'ils en ont besoin. Evidemment c'est une expérience à faire et il y aura foule d'améliorations à apporter. Mais il

foule d'améliorations à apporter. Mais il faut partout un commencement.

M. Schulthess fait remarquer que la réalisation de cette grande œuvre est intimement liée à la question de l'adoption de la nouvelle loi sur le régime des alcools. Aussi le représentant du Conseil fédéral qui a attaché son nom à la mise en vigueur des assurances insiste-t-il pour que l'on mène campagne en faveur du projet de loi, qui doit assurer le succès d'une des entreprises les plus urgentes qui s'imposent à la société. ciété.

L'exposé de M. Schulthess a été accueilli par de vifs applaudissements. **Pour le 6 avril.** 

Le canton de Neuchâtel s'est organisé en vue de la campagne de l'alcool. On a la persuasion que ce canton apportera une forte majorité d'acceptants. La présidence centrale du comité d'action a été confiée à M. Albert Calame, directeur du Crédit foncier et ancien Conseiller d'Etat.

#### Les Camélias à Locarno.

La Fête des Camélias aura lieu de nou-veau à Locarno les 26 et 27 avril. Un festival sera joué à cette occasion.

#### Chez les radicaux bernois.

Dans une séance du comité central, l'As-sociation de la Jeunesse libérale a été admise dans le parti comme membre collectif.

M. Seematter, nouveau secrétaire du par-ti, a développé son programme et a été très applaudi. Après avoir entendu un exposé sur le sujet, le comité a décidé à l'unanimité d'entreprendre une propagande en fa-veur de l'adoption du projet de loi sur le régime de l'alcool.

#### Les obsèques du colonel Briigger.

Elles ont eu lieu à Coire samedi aprèsmidi. Elles furent grandioses et plusieurs discours furent prononcés. M. Minger, le nouveau conseiller fédéral, prit la parole au nom de l'armée et de la Confédération, qui perd un de ses enfants les plus dignes

#### Fête des Narcisses.

Le Comité de la Société de Développe ment de Montreux a décidé d'organiser la fête des Narcisses, en 1930, les 31 mai et

#### La psittacose.

Le Département de l'Intérieur du can-ton de Neuchâtel a adressé aux propriétai-res de perroquets et de perruches surtout une circulaire attirant leur attention sur les dangers de la psittacose.

#### An Conseil fédéral.

M. Meyer, nouveau conseiller fédéral, a pris hier possession de ses nouvelles fonc-tions et de ses bureaux. Le même jour, M. Pilet-Golaz s'est installé comme chef du Département des chemins de fer.

#### Une session extraordinaire des Chambres.

Il se confirme que les Chambres seront convoquées en session extraordinaire à fin février, avant la session habituelle du dé-but de mars. On croit qu'en deux jours la question de la ratification des accords concernant la Banque internationale des paiements sera réglée.

#### Pour le 6 avril.

Le comité cantonal du parti radical neu-châtelois s'est réuni, samedi, à Auvernier et a décidé à l'unanimité de proposer à l'as-semblée des délégués du parti l'acceptation de la nouvelle législation concernant le ré-gime des alcools distillés. Un exposé de la question fut fait par M. le Conseiller na-tional H. Calame.

Une assemblée, convoquée par le comité

provisoire en faveur du nouzeau régime des alcools distillés, a créé définitivement un comité cantonal d'action, dont le président a été choisi en la personne de M. Albert Calame, Dir. du Crédit foncier. Le secrétaire de bureau est M. G. Etter, notaire, à Neuchâtel.

Un grand congrès sera convoqué prochainement à Saint-Blaise.

L'assemblée des délégués de la Nouvelle Société Helvétique a tenu ses assises di-

Cassemblee des delegues de la Nouvelle Société Helvétique a tenu ses assises dimanche, à Bâle, et a décidé, après avoir entendu une conférence de M. Tanner, directeur de la Régie des alcools, de prendre position en faveur de la votation du 6 avril.

Le comité central du parti radical-démo-cratique bernois, réuni dimanche à Berne, a entendu une conférence de M. Neuenschwander, député, et a pris la décision de soutenir énergiquement le nouveau projet de réglementation des alcools distillés.

#### Nouvelles brèves.

#### Nouvelles politiques et diverses.

M. Tardieu est arrivé à Paris samedi soir. Il a prononcé au cours d'une réception, à Calais, un grand discours dans lequel il a souligné l'importance des accords de La Haye et déclaré que la France, tout en s'entourant des garanties de sécurité nécessaires, avait largement contribué au succès de la conférence.

Contribue au succes de la conference.

L'orateur a retracé l'activité de la délégation française à Londres et annoncé son intention de mener à bien rapidement, et avant les vacances de Pâques, les tâches les plus pressantes, soit la ratification des accords internationaux, le vote du budget et la mise sous toit de la loi sur les assurances. A son arrivée à Paris, le chef du gouvernement a été salué par la plupart des membres du gouvernement, venus à

la gare pour le recevoir.

— Le comité directeur de l'Association de la presse espagnole va se rendre prochainement auprès du nouveau chef du gouvernement, général Bereiguer, pour le prier de rétablir la liberté de la presse. liberté de la presse.

On annonce d'autre part que nombre de professeurs et de hauts fonctionnaires seront réintégrés dans leurs fonctions, et que le Con-seil a décidé la dissolution de l'assemblée générale.

— Les Soviets, par l'organe de l'union des «Sans-Dieu», ont fait démolir à Kiev la fameuse église «Desiatinna», monument de grande valeur et qui renfermait les restes de Vladimir le Saint et de sa femme Jeanne, princesse de Byzance.

— Aucun fait nouveau n'a été découvert dans

l'affaire de l'enlèvement à Paris du général russe Koutepoff. L'enquête de la police se pour-suit. On est en train de vérifier en ce moment 150 témoignages. On a de plus en plus l'impression qu'il s'agit d'un « coup » de la Guépéou. Il paraîtrait que les policiers secrets des Soviets à Paris possèdent une « Automobile anesthésique » dans laquelle les occupants sont « endormis » dès leur entrée dans la voiture et ne peuvent ainsi opposer aucune résistance.

Le mystère le plus complet continue à peser sur cette pénible affaire.

— D'après les « Evenings News », un vaste dépôt de minerai de radium aurait été découvert dans l'Ontario, au Canada. Il s'agirait d'un remarquable filon de 180 mètres de longueur 150 témoignages. On a de plus en plus l'impres

remarquable filon de 180 mètres de longueur et de deux mètres de largeur. La profondeur en est inconnue. Une telle découverte est sen-sationnelle. Si elle se vérifie, elle constituera

une précieuse ressource pour la médecine.

— Le communiqué à la presse publié après la réunion du Conseil des ministres de samedi a produit la meilleure impression. Les journaux de gauche, notamment, se félicitent de la chute de la dictature et du rétablissement d'un régi-

Le général Berenguer a adressé des félicitations à l'armée pour sa discipline. Il a annoncé que le gouvernement entend apporter de nom-breuses améliorations dans l'administration et abroger une foule de mesures d'exceptions pri-

ses sous la dictature.

— Hier ont été réouverts les cours de l'Université de Madrid et ceux de l'Université de Barcelone le seront aujourd'hui.

 A Londres, la conférence internationale a chômé, dimanche. Soule la délégation japonaise a poursuivi l'étude de la proposition transactionnelle française.

tionnelle française.

— M. Tardieu, président du Conseil français, a exposé au président de la République le résultat de la conférence de Londres, puis s'est entretenu avec ses ministres et avec des hommes politiques, entre autres avec M. Léon Blum. Il ne rentrera à Londres que mercredi, tandis que M. Briand y est retourné hier.

Vendredi, le chef du gouvernement français reviendra à Paris pour assister à la discussion de la loi sur les assurances spéciales, qu'il se propose de faire décider dans la nuit même.

— A l'élection pour un député à la Chambre

— A l'élection pour un député à la Chambre dans l'arrondissement de Ribeauvillé, en Al-sace, le catholique national Rieder sort avec 6255 voix contre 4310 à M. Dorner, autonomiste.

Le président Hoover a demandé au Con-grès de sanctionner une augmentation du ser-vice secret pour la garde de la Maison Blanche.

#### Accidents et malheurs.

On est sans nouvelles de plusieurs petits navires qui ont lancé des appels de détresse. Le remorqueur «Edgar Conney», entre autres, a coulé dans le golfe du Mexique. — A Ste-Croix, M. Alfred Martin, agriculteur, 57 ans, qui s'était blessé à un doigt il y a quelque temps, ne prit tout d'abord pas garde à sa blessure. Peu à peu, l'enflure se progagea et le malade dut être transporté à l'Infirmerie. Malgré tous les soins qui lui furent prodigués, l'imprudent vient de succomber à un empoi-

onnement de sang.

— A Napanca, dans l'Ontario, Canada, cinq enfants ont été brûlés vifs au cours d'un incendie qui avait éclaté dans une ferme des envi-

rons.

— A Beatenberg, M. Georges Gerth, 40 ans, sujet allemand, est tombé dans un ravin et s'est fracturé le crâne en opérant des recherches au sujet de la disparition de Mlle Kreamer, 35 ans, employée de banque, à Francfort, disparue depuis deux ou trois jours et dont on n'a aucune

- Sur la route de Morgarten à Sattel, M. Merchy, d'Arth, circulait en automobile. A un endroit où la route est en forte déclivité, sa voiture patina, brisa la barrière et dévala dans un ravin. Le conducteur a été trouvé sans vie à côté de sa machine. Il laisse une jeune femme et un enfant.

#### Crimes et délits.

A Casablanca, l'entrepreneur de transports Albert Guedon a tué sa maîtresse à coups de revolver puis s'est suicidé.

— A Canon-City, au cours d'un incendie, 13 forçats ont tenté de s'enfuir en poignardant un gardien. La force armée, avec des mitrailleuses, réussit finalement à maîtriser les mutins.

— Une automobile postale a été attaquée en-tre Hütten et Rickers. Les sacs postaux ont été pillés et les envois de valeurs avec les traites ont été dérobés ainsi qu'une somme de 8000 marks en espèces. Les voleurs ont pu prendre

### FRIBOURG

#### Nécrologie.

A Fribourg vient de mourir M. Charles-A fribourg vient de mourir M. Charles-Edouard Ochsenbein, qui succombe à l'âge de 61 ans après quelques jours de maladie seulement. Le défunt joua un rôle impor-tant dans la vie politique fribourgeoise et fut toujours un ardent défenseur des idées libérales-radicales. Il occupa durant de lon-gues années le poste de secrétaire cantonal du parti et son influence comme tel fut importante.

M. Ochsenbein descendait d'une illustre famille d'origine bernoise. Nous présentons nos sincères condoléances aux familles éprouvées,

#### Chez les juristes fribourgeois.

La Société fribourgeoise des juristes, réunie l'autre jour à Fribourg, a entendu un intéressant exposé de M. le Dr Siegwart, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Fribourg, sur « La société coopérative d'après le projet de loi revisant le Code fédéral des Obligations ». Le comité de l'Association fut est firmé. de l'Association fut confirmé.

Dans une prochaine assemblée, M. le Juge fédéral Piller parlera de l'organisa-tion de la Société des nations.

#### La trape à renard.

Un renard pourchassé par deux chasseurs, dans le Vully, est venu se réfugier dans l'auberge de M. Derron, à Praz. Après avoir visité les chambres de l'étage, l'hôte inattendu se réfugia aux W.-C., où il fut surpris et tué d'un coup de revolver.

#### Chronique romontoise.

Autour d'un manteau.

En sortant d'une soirée organisée dans les locaux de l'« Harmonie», à Romont, M. Frey, pharmacien, constatait la disparition de son manteau dont il avait fait l'achat quelques jours auparavant, pour le prix de fr. 280.—. Plainte fut portée contre inconnu. Jusqu'à ce jour l'auteur du vol demeurait ignoré. Or, dernièrement, M. Frey se trouvait chez M. Aebischer, coiffeur en ville où l'unique client, Barbey, se faisait couper les cheveux. M. Frey reconnut son manteau. Il avisa immédiatement la Préfecture de Romont qui lui délégua l'agent Chappuis. M. Barbey fut soumis à un interrogatoire au cours duquel il déclara qu'il s'était procuré le manteau auprès du sieur H. Blanc, de Villaz-St-Pierre, qui était venu le lui offrire nvente. Le marché fut conclu pour le prix de 40.— fr. montant sur lequel le vendeur préleva une somme de 19,50 fr. Henri Blanc, récemment libéré de Bellechasse, déclara à l'acheteur que ce manteau dui avait été remis par Mile Souvaloff, d'origine russe qui, comme l'on sait, s'intéresse au sort des détenus. Il ajouta encore que le vêtement étant trop ample pour sa taille, il avait résolu de le vendre. M. Barbey crut à la bonne foi du vendeur. L'arrestation de Blanc est imminente.

Elections au Conseil paroissiens de Romont étaient appelés à repourvoir le poste de con-

Dimanche dernier, les paroissiens de Romont étaient appelés à repourvoir le poste de conseiller paroissial laissé vacant par le désistement de M. Grand, avocat. Le choix s'était porté sur la personne de M. Vaucher, conseiller communal, qui fut élu par 265 voix sur 284 votants. votants.

#### TRAVAUX D'IMPRESSION en tous genres à l'imprimerie de "La Gruyère"

Il y a deux sortes de politique : une PETITE politique de clans, d'ambitions, d'intérêts personnels, et une GRANDE politique de dignité morale et de défense des intérêts supérieurs de la nation.

Il est facile de reconnaître à L'ACTION ceux qui se rattachent à l'une ou à l'autre de ces po-

### GRUYÈRE

#### A Montbovon.

A Montbovon.

La Société de Musique de Montbovon célébrait, dimanche, le 25me anniversaire de
sa fondation. A cette occasion, une fête
toute intime réunit les membres de la Société et ses invités à l'Hôtel de la gare, où
une modeste et cordiale réception avait
lieu, vers trois heures de l'après-midi.

M. Léon Maradan, président, adressa
tout d'abord de chaleureux souhaits de
bienvenue aux invités et retraça l'activité
de la société au cours des vingt-cinq années
écoulées. Il rendit ensuite hommage à ses

de la société au cours des vingt-cinq années écoulées. Il rendit ensuite hommage à ses anciens directeurs, MM. Félix Decroux et Walther Waser, à Bulle; Rossier, de Châteaux-d'Oex; Paul Maradan, à Montbovon, et à M. Jolliet, directeur actuel, Puis ce fut M. Sauser, président de l'Association cantonale des Musiques fribourgeoises, qui apporta les souhaits de cette dernière et félicité, dans une vibrente mérorises les musiques fribourgeoises. porta les souhaits de cette dernière et félicita dans une vibrante péroraison les musiciens de Montbovon de leur ardeur et de leur fidélité. M. Morier, directeur pendant cinquante ans de la «Montagnarde» de Château-d'Oex, et M. Wehren, directeur actuel de la même fanfare, eurent des paroles particulièrement chaleureuses et cordiales pour leurs camarades d'en bas de La Tine. Ils remirent à la Société une superbe coupe avec dédicace.

Un certain nombre de bienfaiteurs requrent le titre de membre d'honneur. M. Radis, membre fondateur et protecteur insigne de la société, fût acclamé président d'honneur et reçut en reconnaissance des précieux services rendus un plateau avec

précieux services rendus un plateau avec dédicace également.

dédicace également.

Tandis que les verres s'entrechoquaient gaîment, la série des discours se poursuivit jusque tard dans l'après-midi. On entendit tour à tour M. Schmidt, M. Pernet, dont le «salut au drapeau» fut très remarqué, M. Corminbœuf, président de l'Harmonie de la ville de Bulle, M. Marilley, président de la Société de musique de La Tour, M. Rossi, président de La Lyre, de Broc, M. Chamorel, vice-président de la fanfare de Rossinières, et M. Sauser, enfin, qui s'étonna de l'absence à cette manifestation de l'autorité locale.

Une collation partagée au milieu de l'en-

Une collation partagée au milieu de l'entrain général mit le point final à la partie officielle, et la soirée se poursuivit; empreinte jusqu'au bout de la plus cordiale

La modeste manifestation par laquelle la *Montagnarde* de Montbovon a voulu marquer ce quart de siècle d'existence laisse à tous ceux qui ont eu le plaisir d'y as-sister un heureux souvenir et constitue pour la société qui l'organisa le plus agréa-ble et le plus précieux des encouragements.

### Banque Populaire de la Gruyère.

Cet établissement a réalisé en 1929 un bénéfice de Fr. 128.075,64 sur lequel le Con-seil d'administration propose de payer un

seil d'administration propose de payer un dividende de 8 % au capital-actions et de verser Fr. 25.000.— aux réserves. Cellesci atteignent Fr. 600.000.—.

Le rapport signale une nouvelle augmentation des dépôts, lesquels se montent à Fr. 10.719.733,81. Le chiffre d'affaires s'élève à Fr. 151.313.301,78, en augmentation sensible sur le précédent exercice.

#### En faveur de l'arboriculture.

M. Clément, professeur d'arboriculture, a donné dimanche, à Gruyères, une intéressante conférence sur l'arboriculture. Des projections illustraient le savant exposé d'un praticien à la hauteur de sa tâche et dont l'influence sera heureuse, espérons-le, sur le développement de cette branche appréciable de l'économie agricole, que d'aueuns, malheureusement, n'estiment pas à sa valeur.



du Décid la ha teurs co rieuse d à La T langue ter un s succès d chor-Fr un drai l'auteur dra l'ambian cert ins mettons

Le pr chantés mein ju ces font l'équilib dons en denrösle chant m ticulière auf », d un « Di la fame Les soli interpré discrétic par sa i qualités l'esprit, toujours chanson MM. nent en griot et dénuée

rituelle. tre avis cret afin les des Un ch clôturai Nous nant ce tion, pr qu'il a

gramme

La cr d'Albi » inusités

caractèr dance d suggère ici la tr vante qu mencen tant de rions d' d'un po filles, q tre l'un scènes de l'œu teurs so cialeme Mme B porte. Malent e roud), a F. Pugir Dans nerons (M. H.

et auda Procure autorité adminis Durvilli nage ér louette rades, I François Puissam Ce dr

Les ama veront l ques he née enc 8 h. et blic à s Le co nommée

On no En un Broc a M. A. M tions ho avaient dieu pour ils étaie Quelq gées. M par un Golliard

vant fa ter. M. ciété po

litique : une PETITE tions, d'intérêts perpolitique de dignité ntérêts supérieurs de

tre à L'ACTION coux u à l'autre de ces po-

### ÈRE

e de Montbovon cé-me anniversaire de

me anniversaire de ccasion, une fête membres de la Solôtel de la gare, où e réception avait le l'après-midi. président, adressa reux souhaits de tretraça l'activité s vingt-cinq années ite hommage à ses Félix Decroux et ; Rossier, de Châ-; Rossier, de Châdan, à Montbovon, actuel. Puis ce fut e l'Association canoourgeoises, qui ap-tte dernière et féli-péroraison les muleur ardeur et de directeur ardeur et de directeur pendant Montagnarde > de ehren, directeur ac-e, eurent des paro-aleureuses et cor-rades d'en bas de la Société une su-

e bienfaiteurs re-bre d'honneur. M. ir et protecteur in-acclamé président reconnaissance des is un plateau avec

s s'entrechoquaient s s'entrecnoquatent iscours se poursui-après-midi. On en-chmidt, M. Pernet, peau > fut très re-euf, président de le Bulle, M. Maril-iété de musique de sident de La Lure, vice-président de la et M. Sauser, en-

et M. Sauser, en-sence à cette mani-cale.

au milieu de l'en-nt final à la partie se poursuivit; em-e la plus cordiale ation par laquelle

ontbovon a voulu cle d'existence laiscie d'existence lais-cu le plaisir d'y as-venir et constitue unisa le plus agréa-es encouragements.

### pulaire

yère. éalisé en 1929 un 4 sur lequel le Con-pose de payer un apital-actions et de k réserves. Celles-

nouvelle augmeniels se montent à iffre d'affaires s'é-, en augmentation t exercice.

#### rboriculture.

ur d'arboriculture, ruyères, une inté-ir l'arboriculture. ir l'arboriculture. ient le savant ex-hauteur de sa tâ-sera heureuse, esoppement de cette l'économie agri-eureusement, n'es-



Le concert-représentation du "Maennerchor" de Broc.

du "Maennerchor" de Broc.

Décidément, nos sociétés régionales sont à la hauteur dans l'art de reproduire sur la scène les œuvres théâtrales des auteurs contemporains. Après la carrière glorieuse de «Ces dames aux chapeaux verts», à La Tour, c'est le tour des chanteurs de langue allemande de Broc de nous présenter un spectacle de valeur qui ajoutera un succès de plus à la renommée du Maennerchor-Frohsinn. «La Citerne d'Albi» est un drame profondément émouvant que l'auteur de «Marie-Jeanne» a développé avec une extraordinaire maîtrise et dont l'ambiance plaira à tous. Notons qu'un concert inaugure la soirée; nous nous permettons d'en donner ici un bref aperçu.

Le concert.

Le concert.

Le programme débute par deux chœurs, chantés en allemand : «Was brausest du mein junges Blut », de Alb. Methfessel, et «Erinnung », de M. Brunner. Ces deux pièces font ressortir les qualités musicales et l'équilibre parfait des voix. Nous entendons ensuite une œuvre de Schubert « Haidenröslein », exécutée en quatuor et dont le chant mœlleux et chatoyant nous a plu pardenröslein », exécutée en quatuor et dont le chant mœlleux et chatoyant nous a plu particulièrement. Le chœur «Mein Herz tu'dich auf », de Lange, fut chanté avec souplesse et assurance. Le numéro cinq comprenait un « Duo pour soprano et ténor », tiré de la fameuse « Flûte enchantée » de Mozart. Les solistes, Mme Brélaz et M. Wider, ont interprété cette œuvre avec sensibilité et discrétion. « La Chanson des Etoiles » a plu par sa mélodie ample et harmonieuse. Les qualités de Plumhof, la couleur, le rythme, l'esprit, le charme d'inventions sonores toujours renouvelées donnaient à cette chanson un cachet particulier.

MM. Max Lingg et Pierre Wider entonnent ensuite un duo comique intitulé « Pégriot et Barboteau ». C'est de la musique dénuée de prétention, mais infiniment spirituelle. L'accompagnement au piano, à notre avis, gagnerait à être un peu plus discret afin de mieux faire ressortir les paroles des deux chanteurs.

Un chœur de L. Heim. « Im Frühling ».

les des deux chanteurs.
Un chœur de L. Heim, «Im Frühling»,

Un chœur de L. Heim, « im Franting », clôturait le concert
Nous nous faisons un plaisir, en terminant cette appréciation, de féliciter M. Lattion, professeur, pour tout le dévouement qu'il a mis à la préparation de ce programme de choix.

La pièce.

La critique a consacré à « La Citerne d'Albi » une profusion de commentaires inusités, mais amplement justifiés par le caractère exceptionnel de l'œuvre et l'abondance des idées et des discussions qu'elle suggère. Il est impossible de reproduire ici la trame de cette pièce triste et émouvante qui tient en haleine le public du commencement à la fin. Elle comporte en effet tant de détails importants que nous risquerions d'en oublier. On y dépeint la destinée d'un postillon amoureux de deux jeunes filles, qui ne craint pas de faire disparaître l'une pour épouser l'autre. Il y a des seènes charmantes et grandioses qui font de l'œuvre un vrai bijou littéraire. Les acteurs sont très brillants et nous avons spécialement goûté la vivante incarnation de Mme Brélaz dans le rôle de la mère Delporte, Mme Leblanc (Mme C. Giller), a du talent et Mlle Antoinette (Mlle M. Jacqueroud), a ému l'auditoire par ses répliques expressives et animées. Jeanneton (Mme F. Pugin), secondait fort bien les autres actrices.

Dans les rôles masculins, nous mention-

Dans les rôles masculins, nous mentionnerons M. Hubert Castagnari, postillor (M. H. Brélaz), qui fut un séducteur rusé et audacieux. M. Deladonde, (M. J. Giller), et audacieux. M. Deladonde, (M. J. Giller), Procureur du roi, se fit remarquer par sou autorité et sa bienveillance à l'égard de ses administrés. Le jeune médecin, M. Jules Durvilliers (M. P. Wider), créa un personnage énergique et simple. Quant à Lalouette (M. P. Pugin), et ses deux camarades, Boule d'Amour (M. W. Eggli) et François (M. C. Wicky), ils contribuèrent puissamment au succès général de la pièce. Ce drame en 3 actes mérite d'être vu. Les amateurs du beau et bon théâtre trouveront là de quoi se divertir pendant quelques heures. Une représentation sera donnée encore samedi prochain, 8 février, à 8 h, et nous ne pouvons qu'engager 'e public à s'y rendre nombreux.

Le concert-représentation du Maenner-chor-Frohsinn a maintenu l'excellente renommée de cette société. M. Zg.

#### Brec.

On nous écrit:

On nous écrit:

En une soirée toute intime, la «Lyre» de Broc a pris congé de son dévoué président, M. A. Maradan, appelé à de nouvelles fonctions hors de la localité. Tous les membres avaient tenu à assister à cette réunion d'adieu pour prouver une fois de plus combien ils étaient attachés à leur président.

Quelques aimables paroles ont été échangées. M. A. Bugnard, vice-président, frappé par un deuil cruel, donne la parole à M. Golliard, secrétaire, non sans avoir auparavant fait l'éloge de celui qui va nous quitter. M. Golliard se fait l'interprète de la société pour remercier M. Maradan du dé-

vouement sans bornes avec lequel il a veilié aux destinées de la « Lyre» pendant ses cinq ans de presidence. Il dit le regret de chacun de voir partir un homme qui a su se faire aimer de tous par ses qualités de cœur et par son caractère toujours affable et jovial. Si la « Lyre» est toujours sortie victorieuse des crises qu'elle a traversées ces dernières anées, c'est à M. Maradan qu'elle le doit, et elle ne l'oubliera pas. M. Golliard termine en souhaitant santé et prospécité au président et lui remet de la part de la société un modeste cadeau avec dédidace.

M. Lattion, le distingué directeur de la société, s'associe à ce qui a été dit et se plait à reconnaître que sa tâche a souvent été facilitée par la présence de M. Maradan à la tête de la « Lyre». Il le cite en exemple aux membres et souhaite que tous soient dévoués et assidus comme il 'a été pendant plus de dix ans.

M. Maradan, très ému par ce qu'il vient d'entendre, remercie la société pour la sympathie qu'elle lui a témoigné; avec sa modestie habituelle, il trouve les paroles prononcées à son égard trop élogieuses et n'estime avoir fait que son devoir. Il fait ensuite une petite revue des dix dernières années et se plait à rappeler les bons moments qu'il a passés dans la « Lyre». Il n'oubliera certes pas sa chère musique et s'intéressera encore de loin à la vie et au travail de celle-ci.

M. Lattion propose de nommer de suite le nouveau président afin de profiter encore des bons conseils de M. Maradan. La proposition est acceptée et notre dévoué vice-président, M. Bugnard, est désigné comme candidat. La place de vice-président devenant vacante, M. W. Rossi est proposé pour remplir ces fonctions. Ces deux membres son séance-tenante nommés par acclamations, et le comité se trouve ainsi de nouveau au complet. M. Maradan félicite la société pour son excellent choix et est persuadé que la « Lyre » continuera à progresser comme par le passé.

Encore quelques bonnes paroles de part et d'autre et l'on se sépare bien à regret. Nos vœux les plus sincères et un

naissant accompagnent M. Maradan de Son nouveau poste. La «Lyre» va maintenant travailler fer-me en vue du concours cantonal de Bulle en mai prochain et nous lui souhaitons dores et déjà un bon succès.

#### Au Cercle démocratique de Charmey.

Il y avait foule, dimanche, au loto du Cercle démocratique de Charmey. Les jeunes, surtout, étaient venus en phalanges serrées apporter l'appui généreux et enthousiaste de leur présence à cette manifestation des libéraux charmeysans, et l'entrain ne fit qu'augmenter au cours de la soirée.

train ne lit qu'augmenter au cours de la soirée.

Un grand nombre d'amis du dehors ont tenu de manifester à cette occasion leur sympathie au Cercle. Bulle y était représenté par une vingtaine de citoyens. Dans les délégations des villages, on remarquait surtout la cohorte de Bellegarde à l'allure bien décidée. De parlout, d'ailleurs, on était accouru. C'est avec une légitime fierté qu'on constate au sein du parti libéral-radical gruyérien l'afflux toujours croissant d'une jeunesse vibrante et sincère.

D'excellentes paroles furent prononcées après le loto par M. Félix Glasson, président du Cercle des Arts et Métiers, M. James Glasson, syndic de Bulle, M. Charrière, député, de Cerniat, et M. Pipoz, président du Cercle démocratique de Charmey, qui clôtura la partie officielle de cette manifestation si pleinement réussie par un salut particulièrement heureux aux hôtes de la belle vallée et à l'avenir de la démocratie suisse et fribourgeoise.

L'indépendance gruyérienne counte de

fribourgeoise. L'indépendance gruyérienne compte de fidèles adeptes, là-haut, près des sommets altiers!

#### A La Tour-de-Trême.

On nous écrit :

On nous écrit:

La Chorale de La Tour eut dimanche sa seconde soirée et fit salle comble comme elle le méritait.

La partie musicale fut très goûtée.

A la deuxième partie, « Ces Dames aux Chapeaux verts » remporta à nouveau un immense succès. Au cours de la soirée, M. Pilet, président, adressa quelques paroles et remercia les autorités locales, spécialement M. le Syndic pour l'appui qu'ils apportent à la cause du chant; il adressa quelques paroles à M. Reichlen, membre d'honneur, parrain du drapeau, à Mme Dupasquier, syndic, marraine, et à M. Edouard Glasson, président cantonal des chanteurs fribourgeois.

Il remercia le public venu si nombreux

Il remercia le public venu si nombreux manifester sa sympathie envers les chora-liens. La Chorale ayant dû refuser des pla-ces a le plaisir d'informer le public et tous ses amis qu'elle redonnera une représenta-tion dimanche, 9 février, à 20 h. précises.

#### Crédit Gruyérien.

Le compte de profits et pertes du Crédit gruyérien à Bulle accuse, pour l'exercice 1929, un solde actif de 109.786 fr. 80, dont est proposée la répartition suivante : 61.800 fr. aux 2900 actions de 500 fr., soit le 6,186 % ou 30 fr. net par action, après déduction de 93 centimes pour l'impôt fédéral sur les coupons ; 25.000 fr. à la ré-

serve spéciale, qui sera ainsi po lue à 100 mille francs; 5000 fr. à l'amortissement du bâtiment de la banque, dont la valeur sera de la sorte réduite à 70.000 fr.; 104.135 fr. 86 aux tantièmes, et 7516 fr. 80 à compte nouveau. Le capital social est d'un million de francs.

de francs.

Le mouvement général des affaires dans le cours de l'année 1929 accuse un chiffre de fr. 157.682.035,80 (1928 : fr. 136.911.321 francs 64.) Les dépôts en banque s'élèvent à la som-me de fr. 10.343.994,38 (1928 : 9.686.848 fr.

35). Le rapport souligne l'heureux dévelop-pement des affaires de la banque.

#### Concert de l'orchestre de la Suisse Romande à Fribourg.

L'Orchestre romand, sous l'habile direction du chef distingué qu'est M. Ernest Ansermet, donnera un grand concert, dimanche prochain, 9 février, à 5 heures, au Théâtre Livio.

Théatre Livio.

Ce concert sera un véritable gala artistique. Le programme en est magnifique:
Beethoven, 5me Symphonie; Wagner, Enchantement du Vendredi-Saint; Honnegger, Chant de joie; Chabrier, Suite pastorale; Fodaly, Suite symphonique; une partie de Cymbalum, jouée par M. A. Racz.

M. Adalmar Bacz est un grand artiste.

M. Adalmar Racz est un grand artiste, virtuose éblouissant, compositeur génial, tirant d'un instrument merveilleux, appelé au plus grand avenir, des effets extraordi-

naires.

Nous ne saurions assez recommander au public bullois ce beau et intéressant concert. Un autobus C. E. G. partira de Bulle, si le nombre des inscriptions est suffisant, à 3 h. 30 et repartira de Fribourg à l'issue du concert. S'adresser à la direction des autobus C. E. G., jusqu'à samedi 8 courant, à midi.

#### La soirée des sous-officiers.

La soirée annuelle de la Société des Sous-Officiers a eu lieu samedi, à l'Hôtel des Alpes. L'affluence a été importante et l'animation n'a cessé de régner au sein de la brillante et gaie compagnie.

#### Un chapeau en paille d'Italie.

Ce film ravissant a passé pour la première fois au Ciné-Club de Genève qui est comme fois au Ciné-Club de Genève qui est comme chacun le sait une société ayant pour but de présenter à un public restreint les chefs-d'œuvres du cinéma, quelles que soient leur genre et leur provenance. Voici ce que disait à ce propos le spirituel critique du « Journal de Genève » :

3 Souhaitons que le « Chapeau de paille d'Italle », ironique petit chef-d'œuvre, passe un jour dans une salle de la ville. Un tel film peut satisfaire à la fois ceux qui apprécient la recherche et ceux qui n'ont en vue que le divertissement. »

vertissement. »

#### ÉTAT-CIVIL DE BULLE

Naissances.
1930. Janvier 19. — Demierre Georges-Pierre-André, fils d'André, receveur d'Etat, de Mézières et Montet (Glâne), et de Olga, née Torti.
23. — Piccand Ives-Maurice, fils de Jean, ins-

23. — Piccand Ives-Maurice, fils de Jean, instituteur, de Farvagny, domicilié à Wallenried (Lac), et de Hélène, née Brodard.

Décès.

Janvier 19. — Castella Emile, confiseur, de Bulle et Neirivue, époux de Esther, née Pasquier, 76 ans.

#### A nos abonnés.

Le 14 février, lendemain de la foire de Bulle, nous mettrons à la poste les cartes de remboursement de «La Gruyère» pour le premier semestre 1930. Les abonnés désirant profiter des faveurs qu'offre le compte de chèques sont priés de s'acquitter au bureau de poste de leur localité avant cette date.

#### Livre utile.

Annuaire des autorités fédérales 1939. —
Edité par l'Imprimerie fédérative S. A.
de Berne, avec le concours du secrétariat des Chambres fédérales. — 160 pages. — Format in 8°. — Prix: 5 francs.
Ce petit volume, très bien présenté, est
l'auxiliaire indispensable de tous ceux qui
suivent les affaires fédérales avec attention. Tout citoyen s'intéressant à la composition des plus beutes entorités du pays tion. Tout choyen's interessant a la composition des plus hautes autorités du pays trouvera dans cet ouvrage un grand nombre d'indications sûres et utiles. Il ne s'agit pas, en effet, d'un annuaire bourré de renseignements administratifs, mais bien d'une publication donnant la photographie de chaque membre de nos autorités. En regard de la photographie de chaque membre de nos autorités. En regard de la photo, de brèves indications biogra-

de la photo, de brèves indications biographiques.

C'est ainsi qu'en feuilletant l'annuaire des autorités fédérales on assiste au défilé des corps suivants : Conseil fédéral, Tribunal fédéral, Tribunal fédéral, Tribunal fédéral, Tribunal fédéral, Tribunal fédéral, Tribunal fédéral des assurances, Conseil des Etats, Conseil national, etc.

Ce n'est pas tout, vous verrez encore avec plaisir, reproduites avec un goût parfait, les saltes où siègent nos autorités supérieures ainsi que nos principales villes suisses.

En plus figurent la liste des groupes et un appendice donnant la répartition des sièges dans les salles des Etats et du Conseil national.

Les esprits orgueilleux et méprisants sont toujours des esprits étroits. Comment reconnaî-traient-ils leurs torts ?

#### ÉCHOS ET NOUVELLES

Le calendrier soviétique.

Le calendrier soviétique.

La commission gouvernementale a soumis à l'approbation du nouveau conseil des commissaires du peuple à Moscou un projet de calendrier, suivant lequel l'ère nouvelle partira de l'année 1917. Le 7 novembre, première journée de la révolution, sera considéré comme le premier jour de la nouvelle année. Selon ce projet, l'année économique doit commencer le 1er janvier. Dans les relations avec les pays étrangers Dans les relations avec les pays étrangers les dates seront désignées conformément au nouveau calendrier et les dates de l'ancienne ère seront indiquées entre paren-thèse. La commission propose d'introduire le nouveau calendrier dès l'année en cours.

#### Nouveaux Robinsons.

Malgré les moyens de communication et de transport faciles, il existe encore aujourd'hui des disciples involontaires de Ro-

binson.
C'est ainsi que l'expédition anglaise de cest ainsi que l'expedition angiaise de chasse Mac Donald a découvert dans une île déserte le Berlinois Ritter et sa femme. Les deux personnes avaient échappé à la mort dans un naufrage, il y a cinq mois, et vivaient seuls dans l'île Charles, attendant un secours incertain.

L'expédition a laissé aux époux des vivaes pour un en

vres pour un an.

### La benzine comme remède contre la fièvre aphteuse. On mande à la Nouvelle Gazette de Zu-

On mande à la Nouvelle Gazette de Zurich:

«Le Giornale d'Agricoltura della Domenica a publié récemment une étude concernant l'emploi fait, avec succès, de la beuzine contre la fièvre aphteuse. Il s'agit des essais effectués l'été dernier, en Vénétie, par l'agronome et industriel milanais Angelo Dacco. En vue de préserver de la fièvre aphteuse ses 400 pièces de bétail, M. Dacco eut l'idée de désinfecter, au moyen de benzine, une étable voisine de sa propriété, où se trouvaient enfermées 30 génisses et 6 vaches atteintes par l'épidémie. Les parois, le sol, le plafond, les ustensiles, furent nettoyés à fond à la benzine, ainsi que les animaux maladés et tout particulièrement leurs plaies.

M. Dacco affirme que deux heures plus tard, l'état de ceux-ci s'était amélioré. Bientôt, ils recommencèrent à manger, la fièvre tomba, le pelage redevint brillant, les pustules disparurent et les vaches redonnèrent du lait.

Le fumier et les instruments avant servi

les pustules disparurent et les vaches re-donnèrent du lait.

Le fumier et les instruments ayant servi à la désinfection furent détruits par le feu.

M. Dacco déclare que son procédé peut être aussi utilisé pour la désinfection des étables à porcs et des poulaillers. »

L'abondance des matières nous oblige à ren-L'abondance des matteres nous oblige a ren-voyer à jeudi : notre feuilleten, un appel de la société de chant religieux l'« Espérance » en fa-veur de son loto annuel qui aura lieu dimanche prochain 9 Iévrier, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, un communiqué en faveur du 7me salon de l'automobile et du Cycle à Genève du 21 au 30 mars prochain, ainsi que divers ar-tieles intérassente. tieles intéressants.

#### Dernière Heure

Le cabinet s'est réuni lundi sous la présidence de M. Doumergue. Il a examiné toutes les questions pendantes à soumettre au Parlement. Ainsi que nous l'avons indiqué, M. Tardieu veut absoudre rapidement le programme.

L'effervescence règne dans les milieux des

— L'effervescence règne dans les milleux des anciens militaires russes, à Paris, où l'on accuse nettement l'ambassade soviétique d'avoir entevé le général Koutepoff. C'est grâce à la russe d'un des bandits, qui s'était revêtu d'un uniforme d'agent de police français, que la tentative d'enlèvement a pu réussir.

M. Tardieu a reçu M. Dowgaleswki, ambassadeur des Soviets, probablement à ce sujet et au sujet des agissements de certaines organisations soviétiques en France.

Le général Miller a succédé au général Koutepoff à la tête des anciens soldats russes de Paris.

Paris.

— La délégation anglaise fera aujourd'hui à la conférence navale des contre-propositions qui, tout en tenant compte de la proposition transactionnelle française, comportent certaines mo-

sactionnelle trançaise, comportent certaines modifications.

— Trois attaques mystérieuses qui se suivent à peu d'intervalle ont mis en émoi la population de la petite ville d'Eschweiler, à 65 km. de Düsseldorf. Une joune femme a été arrêtée par un homme déguisé en femme et blessée grièvement à cours de martesu. Une joune tille de 19 un homme déguisé en Iemme et blessée griève-ment à coups de marteau. Une jeune fille de 19 ans a été trouvée bâillonnée et garrottée au coin d'un bois. Dimanche soir, enfin, une vieille femme a été poursuivie mais a pu échapper. Elle a déclaré cependant que l'individu la pour-suivait avec un poignard. Toute la population eroit qu'il s'agit de nouveau d'entreprises dues au vampire tristement célèbre.

Editeur responsable : Alph. Glasson, Bulle.

# 

d'après la pièce célèbre de Labiche passera cette semaine

Au Cinéma LUX

### PROFITEZ

Sur tous les ARTICLES D'HIVER, soit :

Manteaux Complets Gilets fantaisie Pullowers Sous-vêtements

RABAIS 10 à 15%

Confections

f. felder, Bulle



A Bulle : Pharmacie Rime.

La soussignée avise le public qu'elle a repris la desservance du

#### magasin d'épicerie mercerie, tabacs et cigares

Rue du Moléson . BULLE - Rue du Moléson

(anciennement Mile Marg. PRINCE). Avec de la marchandise de première qualité, elle espère mériter la

confiance des clients. Se recommande: MIle B. CASATI.

### CHASSEURS



Offrez vos peaux à la maison qui vous paiera le maximum des cours actuels. Je me rendrai personnelle ment sur demande dans le canton, entre les 10 et 15 février. P 47-1 Yv. 15 février.

### mises lurididues.

L'Office des Faillites de la Gruyère vendra, au plus offrant et à tout prix, le vendredi 7 février prochain, dès 11 heures, sur plue, aux atellers MOREL, route de Morion, l'outillage, la fonte, for, vieux fer, poulies, pièces diverses, 1 lots de plateaux, etc. La vente se fera en blec et le paiement au comptant.

On pourra prendre-connaissance des objets le mardi 4 février de 14 à 16 heures.

### Mises juridiques.

L'Office des Faillites de la Gruyère vendra le mercredi 5 février ert., dès 14 heures, sur place, au plus offrant et au comptant, à l'ancien bâtiment Mario Tomasini, à Eulle: 1 let de bâtis pour haies, planches en ciment, bloes en eiment, motifs pour balustrades, 1 let simili pierres, 2 petits bassins, 1 lot jurassite, 1 lot fer, 3 barres d'acier, etc.

### On offre à vendre

à Bulle

pour cause de départ, aux abords de la ville.

#### une jolie petite maison

comprenant un appartement de f 4 chambres, cuisine, cave et galetas avec grand jardin.

S'adresser à l'Étude R. DOUSSE, notaire à Bulle, Hôtel de Ville, 2ème étage.

### On demande un leune homme

pour les travaux de campagne et l'hiver aider à gouverner le bétail.

Adresser offres à BAUDRAZ Jules, à Chéserey s/Myon

### Location de fleurie

La Société des Com-muns de Grandvillard posera en mises publiques lumăi 10 février, 2 h., à l'auberge communale, la

### 1ère fleurie

des Ponweys. Le Président : Jules CURRAT, boucher.

### On demande

pour le 1er mars

### leune homme

catholique de 14 à 16 ans, pouvant soigner et traire 2 à 3 vaches. Fonne occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille assurée. Adresser offres à Sales Grüter, Gass. Zeil, (Ct. Lucerne).

#### On demande pour le 15 ou 28 février,

#### ieune fille

au courant des travaux du mé-nage et spécialement de la cui-sine. — Bon gage. S'adresser à Publicitas, Bulle sous P. 274 B.

### Domaine à vendre

en Gruyère. de 22 poses de bonne qualité. Eau intarissable.

bonne qualité. Eau interissable. Facilité de palement. S'adresser à **Publicitas Bulle,** sous P. 32 B.

#### A LOUER un logement

do 2 à 3 chambres et dépendances. S'ad. à M. F. BERTSCHY, les Boutheys, près Bulle.

### On cherche.

pour le 1er mars une

### jeune fille

d'au moins 20 ans, si possible sa-chant cuire et pour aider aux tra-vaux du ménage.

S'adresser Confisorie Glas-son, BULLE.

#### TRAVAUX en soumission.

La Société de laiterie de Gumefens met en soumission les travaux de char-pente et de maçonnerie pour 'agrandissement de la porche-

Prendre connaissance des conditions et avant-métré et déposer les soumissions auprès de M. Risse, président, jus-qu'au 15 février à 6 h. du soir. Le comité.

#### On demande dans un café une jeune fille

propre, pour les travaux du ména-

ge. S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 281 B.

#### On demande pour le 1er mars.

une jeune fille an courant des trav. du ménage. S'adresser: Ignace Bosson, RIAZ.

#### On demande une bonne servante

de campagne. S'adresser à Publicitas Bulle, ous P. 7070 B.

### On demande un bon fromager

bon traiseur, pour la montagne, dans le Jura. Faire les offres avec prix à

Faire les offres avec prix à M. Joseph PITTET, d'Alfred, Villars-le-Terroir (Vaud).

### LORSON

AVOCAT

0.0

DR. EN DROIT

Rue de la Promenade et Grand'rue.

(Face à l'Hôtel de Ville)

(Ancienne Etude Gaudard, Avocat)

#### CONSULTATIONS

P. 20.057

les Jeudis et Samedis.

### FRIBOURG — THÉATRE LIVIO

Dimanche 9 février 1930, à 17 heures précises

CONCERT SYMPHONIQUE

donné par

#### l'Orchestre de la Suisse

Course spéciale d'autobus des C. E. G. — **Prix des places** Fr. 6.-, 5 -, 4.-, 3.-, 2.- (Impôten plus) **Location :** L. von der Weid, 29, rue de Lausaune, Fribourg, Tél. Nº 20. P. 10 517

# Le Café du Nord

a changé de propriétaire et de tenancier.

Le café est transformé et complètement remis en état de neuf. Les jeux de quilles et les bains seront remis en état sans retard-Le nouveau tenancier : Emilo FRAGNIÈRE-SUDAN.

#### On demande

tout de suite,

#### un bon domestique connaissant tous les travaux de la

campagne. S'adrosser à Mme L. Visi-nand, La Voyre, St Légier.

#### On demande jeune homme

de 16 à 18 ans pour aider aux tra-vaux de la campagne. Eutrée le ler avril ou à convenir Adresse: Maurice Bally, à Boussens (Vaud).

On cherche pour Cheseaux (Vaud) un bon

#### wacher

pour 10-12 vaches, dans ferme mo-derne avec paturage. Bon gage. Adresser offres à Louis Fa-vre-Dupuis. Cheasaux.

#### Mises de bois de feu

La commune d'Estavan-nens vendra en mises publi-ques, le samedi 15 février prochain:

#### 200 stères fovard et quelques billes

le tout situé à port de char-Rendez-vous des miseurs au Perru, à 13 h. 30.

Estavannens, le 3 février 1930. Par ordre : Le secrétaire.

#### Domestique de campagne est demandé.

Bon gage et vie de famille. S'adresser à Aloys RAVES-SOUD, Monta de Pully s. Lausanne.

### Vente de bois à papier.

La commune d'**Echariens** offre à vendre par voie de soumission, environ

#### 100 stères de bois à papier

situés dans sa forêt de REN-TOZ.

Prendre connaissance des

conditions auprès du forestier et déposer les soumissions au-près de M. le Syndic, jusqu'au samedi soir 3 février, à 18 heures.

Echarlens, le 3 février 1930. Par ordre: Le Secrétaire.

Travaux d'impression soignés

# Cabinet dentaire

MÉDECIN-DENTISTE DIPLOMÉ

- BULLE -

Place du Tilleul - Bâtiment de la Banque de l'Etat

Consultations de 8 à 12 h. et de 13 à 19 h.

Mercredi à CHARMEY.

Samedi à BROC.

Tous travaux et méthodes modernes. TRAITEMENTS SANS DOULEUR

Prix très modérés.

#### W. BULLIARD

vendra tous les jeudis, sur la place du Marché, à BULLE:

FROMAGE gras, 1re qualité, à 3 fr. le kg.; trois quarts gras, à **fr. 2.20** le kg. ; quart gras, à **fr. 1.30** le kg. ; bon maigre, tendre et bien salé, à fr. 0.80

ainsi que BEURRE de table l'equal., à 1 fr. les 200 gr. Se recommande.

### Vente Juridique d'immeubles.

L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques **vondredi 7 février, à 2 h. du** jour, dans une salle particulière de l'amberge du Bry, à Pont-en-Ogoz, les immeubles articles 49, 50, 51, 52 de dite commune appartenant à M. Martin Bifrare, fou Oswald et comprenant habitation, écurie, remise, place et jardin et pré d'environ 1/4 de pose, le tout situé au bord de la route

Prix d'estimation: 5.000 frs.

Les personnes désirant conserver les jardims potagers qu'elles louent de la Commune de Buile et celles ayant l'intention d'en louer, pour une nouvelle période de 3 ans, ont priées de se faire inscrire au bureau technique de la Ville, jusqu'au 10 février 1930, au plus tard.

Passé ce délai, les demandes d'inscription ne pourront plus être prises en considération.

Bulle, le 30 janvier 1980.

Service technique de la Ville.

#### libres. Mises

Lundi 10 crt., sur place, les héritiers de feue Marguerite Judet-Vallélian exposeront en vente en mis

bliques:

1° Le matin, dès 9 1/2 h., le mobilier, soit: lits complets, 2 garde-robes, dont une sculptée, horloge de Bourgogne, bijoux, vaisselle, etc., etc. 2º Le soir, dès 2 h., le bâtiment Nº 58 sis au village

LE PAQUIER, le 3 février 1930.

Les Héritiers.

à l'Imprimerie du journal. Pour une publicité efficace dans "LA GRUYERE".

Bibliothèa

AE Suiss Etran

Prix

moye Les

0

Dan nier, bérale On se pour de de la jeu On tant a aux a qui, a s'en s Il est

et de politi sont l monte tur de d'app étude sont dieux vent . lisme léable citoye

organ mene les je nes e parti à son pérés s'assu la pu La pr plupa mités

née e

nesse

Par remer l'espr derie berté. ses c ne rê verte que r les g Mais réel, politi

ciers temps ceux dans un dr qu'il væux ble e faisor c'est

tence tion. condi et que persit comp tuelle ses e énone

vrai i fascis lui re

se. Si blie tradit